
FORMATION du TUTORAT

Contexte

Depuis toujours, les organisations pratiquent le tutorat. Mais ce qui est nouveau, c'est la structuration et la formalisation de cette pratique. Être tuteur référent, c'est se situer dans une dimension d'accueil, d'accompagnement et d'orchestration du processus de l'apprenant en situation de travail. Dans l'action sociale et le travail social, la professionnalisation des travailleurs sociaux repose sur le modèle de l'alternance et sur l'accueil des apprenants au sein des sites qualifiants. Depuis la réforme des diplômes du travail social, la valorisation de l'expérience, le tutorat et les réflexions sur l'alternance contribuent à rendre visible la complexité de l'accueil du stagiaire en vue de sa professionnalisation.

Qu'est-ce que la fonction de tuteur ?

Le tuteur est un guide, un accompagnateur pour le tuteuré. Il accueille, aide le stagiaire à une bonne intégration dans l'équipe et auprès des personnes accompagnées, en lui fournissant les bons codes, le langage approprié de manière à comprendre et analyser les situations complexes. Il lui transmet des savoir-faire et des savoir-être. Il lui transmet aussi l'amour du métier. Il assure la liaison entre le centre de formation, le site qualifiant et l'ensemble des acteurs du territoire qui participent à l'acquisition des connaissances, des compétences nécessaires dans le processus de qualification.

Public

Cette formation s'adresse à tout professionnel du travail social, mobilisé dans la fonction tutorale, pour l'accompagnement de personnes en formation initiale ou dans un contrat en alternance, ou en période de professionnalisation.

Prérequis

Être en poste dans un établissement social ou médico-social.

Avoir l'accord de l'employeur et bénéficier d'un financement.

Objectifs généraux

S'engager dans la formation à la fonction tutorale de l'OFTS, c'est valoriser une posture professionnelle impliquée dans l'alternance site qualifiant/organisme de formation. Cette formation permet donc de renforcer le partenariat entre ces deux entités, le site qualifiant et l'OFTS et offre au tuteur les outils nécessaires à sa mise en œuvre. Ce travail de coopération, codécision, coresponsabilité doit faire partie du processus de formation.

Le rôle du tuteur peut être différent en fonction des objectifs de la période de formation des apprenants sur le terrain professionnel. Néanmoins, le tuteur référent doit prendre en compte le projet de formation de chaque apprenant accueilli dans la structure, d'articuler l'ensemble des parties prenantes :

- ✓ Permettre un accompagnement, une régulation, une supervision du parcours formé

✓ Transmettre les savoirs nécessaires à la professionnalisation
Aider l'apprenant à situer son action, à utiliser les richesses des situations, à prendre de la distance et mettre en cohérence ces différentes expérimentations et savoirs.

Modalités pédagogiques

Alternance intégrative

Pédagogie active

Apports conceptuels à partir des expériences des apprenants

Modalités d'évaluation

Soutenance orale devant un jury constitué d'un cadre pédagogique et d'un professionnel de terrain formé à la fonction tutorale, d'un dossier de pratique professionnelle rendant compte des pratiques de tutorat mises en œuvre ou envisagées par l'apprenant.

Durée

3 modules de 40h00 chacun, réparties en 6 journées par module.

Intervenants

Cadres pédagogiques de l'OFTS

Professionnels de terrain

Contenus

Module 1 Tuteur de proximité, les bases

Capacité d'accueil et d'accompagnement d'un futur professionnel dans sa formation pratique

- Permettre à une personne identifiée, comme tuteur de cerner les fonctions et le rôle du tuteur dans une structure, les enjeux de l'alternance
- Identifier les besoins de formation du tuteur
- Organiser son accompagnement par la mise en place d'un plan d'accueil
- Transmettre des savoirs professionnels, faciliter l'intégration dans un collectif de travail
- Préparer et conduire un entretien de tutorat
- Approche de l'évaluation

Module 2 Tuteur de proximité, approfondissement

- Consolider la posture de tuteur
- Maîtriser la question de la certification
 - o Appréhender les différents référentiels (de métier, de formation et de certification)
 - o Appréhender les supports de certification (livret de formation et épreuves de certification)
 - o La gestion des difficultés (absences, non rendu de travaux, conflit ou rapport de force)
- Maîtriser la question de l'évaluation
 - o Appréciation d'un parcours de formation et des travaux réalisés
 - o Corrélation entre professionnalisation et certification
 - o Renseignements des outils d'évaluation

- Argumentation des appréciations et des notes
- Connaître les aspects juridiques et pédagogiques des dispositifs de formation
 - Les différents contrats (professionnalisation, apprentissage, congés individuels de formation)
 - Les liens contractuels avec le site qualifiant
 - Statut et responsabilité du tuteur référent ou du maître d'apprentissage

Module 3 Tuteur Référent

- Se situer dans le processus de sélection des apprenants et du choix du tuteur
- Identifier les profils des bénéficiaires potentiels
- Identifier les lieux de régulation entre les différents acteurs impliqués et agir en médiateur en cas de difficultés ou de conflit
- Repérer les services et fonctions ressources dans l'établissement pour accompagner les tutorés
- Repérer les emplois et activités susceptibles de faire l'objet d'un tutorat
- Articuler les modalités d'accompagnement tutorales aux différents dispositifs / publics
- S'approprier les types et les logiques des réseaux d'insertion socioprofessionnelle
- Cadrer avec l'équipe et la personne tutorée les rôles et attentes de chacun
- Décrire ses activités et les enjeux sous-jacents ainsi que la répartition des fonctions au sein de l'équipe
- Présenter le projet d'établissement ou de service, son environnement, son organisation

